

Lyon, le 4 novembre 2019

Point S invite les automobilistes à s'équiper pour l'hiver même si ce n'est pas (encore) obligatoire

L'hiver arrive à grand pas, et avec lui les changements de températures. C'est l'occasion pour Point S d'inviter les automobilistes à préparer leurs véhicules dans l'un de ses 550 centres d'entretien auto en France... Même si la loi « Montagne » n'a pas encore rendu obligatoire de s'équiper en pneus hiver.

Point S, le spécialiste du pneu et de l'entretien auto, encourage les Français à équiper leur véhicule pour l'hiver. Les différentes enquêtes* réalisées ces dernières années montrent que 90% des automobilistes considèrent que le pneu hiver est utile. Or, paradoxalement, moins de 20% d'entre eux en sont équipés !

Point S rappelle que les pneus hiver sont indispensables pour rouler en toute sécurité dès lors que les températures passent en-dessous des - 7°C. Car le mélange de gomme d'un pneu été se rigidifie et perd ses qualités d'adhérence.

Les propriétés élastiques de la gomme d'un pneu hiver préservent au contraire sa souplesse et ses capacités d'adhérence au démarrage, au roulage et au freinage. Sa bande de roulement se distingue par des rainures plus larges et plus profondes permettant l'évacuation plus rapide de l'eau, de la boue et de la neige.

Les pneus hiver bientôt obligatoires ?



Si le décret sur la loi « Montagne » signé le 1^{er} juillet 2019 prévoit bien une obligation de s'équiper en pneus hiver pour les automobilistes de 48 départements français, ce décret n'est pas encore en vigueur. Etant donné qu'aucune échéance n'est communiquée pour sa publication, pour l'instant, l'obligation n'est pas effective...

« Cela fait des années que le débat sur l'obligation de s'équiper en pneus hiver refait surface à la saison venue ! commente Christophe Rollet, directeur général de Point S. Mais finalement, comme je le répète chaque année, rien ne change... Pourtant, il en va de la sécurité des automobilistes. Comme dans d'autres pays européens, l'équipement en pneus hiver devrait être obligatoire sur certaines routes et autoroutes des régions montagneuses mais aussi des zones froides où le thermomètre passe souvent sous la barre des 7°C. Mais ne rêvons pas, car le marché français n'est que de 17 % environ et ne concerne que certaines régions. »

Le pneu Winterstar 4 de Point S, un indispensable pour l'hiver

L'enseigne a lancé fin 2018 le dernier né de sa gamme de pneus hiver : le Winterstar 4, plus performant sur les routes humides et enneigées.



Fabriqué en Europe pour Point S par l'un des manufacturiers leaders du secteur, le Winterstar 4 tire profit des dernières évolutions techniques.

Le Winterstar 4 couvre 39 dimensions au total. C'est l'offre la plus large du marché.

Quant au pneu 4 saisons, attention, il ne remplace pas un pneu hiver ! D'ailleurs, l'arrivée du pneu 4 saisons n'a pas eu d'impact sur le marché du pneu hiver. Ce sont davantage les automobilistes qui n'ont pas l'habitude de changer de pneu qui investissent dans cette nouvelle alternative.

Pour inciter les automobilistes à s'équiper, Point S renforce son offre commerciale avec des promotions sur le « Check-up hiver » (19,90 € au lieu de 40 €) et les pneus Winterstar.

« Point S a développé une gamme complète de produits dédiés à la saison hivernale : produits lave-glace et dégivrants, chaînes à neige... commente Joël Arandel, directeur marketing de Point S. Point S, c'est l'expertise du pneumatique, mais pas seulement. Pour nous, la sécurité des automobilistes est primordiale, en hiver comme en été ».

* Sondage réalisé par Ipsos pour Point S du 30/10 au 02/11/2018 auprès d'un échantillon national représentatif de 1074 Français âgés de 16 à 75 ans.

A propos de Point S :

Point S fête ses 48 ans en 2019 !
550 points de vente en France
4350 points de vente dans 38 pays dans le Monde
www.points.fr

Vous préparez un sujet sur l'équipement des véhicules pour l'hiver ? Envie d'interviewer un expert de nos centres Point S ? Besoin d'un visuel HD ?